

Programme de la licence professionnelle

Le contenu pédagogique de la licence professionnelle « Bâtiments à Energie Positive et Construction Bois » est découpée en 10 unités d'enseignement, 6 unités d'enseignement théorique et 2 unités d'enseignement pratiques réalisées pendant les périodes en entreprise. Le tableau ci-dessous détaille les modules composant chaque unité d'enseignement, le volume horaire suivi par les étudiants dans l'Etablissement de formation.

Référence module	Nom module	Volume horaire étudiant en Etablissement de formation
UE0 : Enseignements différenciés		40h
UE1 : Connaissances générales Communication, Anglais		55h
UE2 : Energétique Environnement et réglementation Thermique du bâtiment : Transfert thermiques et de masse, réglementation thermique (RT2012), DPE. Simulation thermique dynamique (STD). Logiciels : Climawin, Pléiade, Sema, CadWork Environnement : Grenelle de l'Environnement, développement durable, bilan CO2, HQE, Labels : Maison Passive, BPOS		85h
UE3 : Organisation de la construction Organisation : Programmation, intervenants, documents, organisation de chantier, réhabilitation de bâtiments. Qualité des matériaux : Caractéristiques des matériaux pour : parois opaques, parois translucides, toitures, fondations, ponts thermiques. Eco-conception, analyse du cycle de vie (ACV), thermographie infrarouge, infiltrométrie.		55h
UE4 : Conception et enveloppe du bâtiment Conception enveloppe : Maisons à ossature bois, bois massif reconstitué, poteaux-poutres, supports, choix du bois, murs porteurs, charpente, parements extérieurs, isolation. Eléments constructifs : Raccordements murs, huisseries... Logiciels 3D construction bois, pathologie dans les bâtiments, mise en application, visites de chantier.		80h
UE5 : Autres systèmes Autres systèmes constructifs : Monomurs, béton cellulaire, maison en terre, blocs béton. Architecture et urbanisme : Plan local d'urbanisme, urbanisme et énergie.		50h
UE6 : Systèmes énergétiques du bâtiment Systèmes énergétiques : Ventilation, domotique, éclairage, climatisation. Energies renouvelables : Solaire thermique, photovoltaïque, biomasse, éolien, géothermie, cogénération.		55h
UE7 : Périodes en entreprise		
UE8 : Vie économique : Economie, comptabilité, droit, négociation Vie professionnelle : Création d'entreprise, conduite de réunions		80h
UE9 : Projets tutorés (formation en entreprise) Les projets sont liés à la formation technique initiale des étudiants et comportent des aspects techniques, réglementaires, innovant du domaine avec utilisation des outils présentés en cours.		

Pendant les périodes en entreprise, les alternants disposent d'un double tutorat académique par un tuteur enseignant et un tuteur professionnel en entreprise.

La formation en entreprise suit des objectifs pédagogiques précis et fera l'objet de plusieurs évaluations faites sur la base d'une soutenance et/ou d'un rapport écrit. Le contenu de ces évaluations abordera les thèmes décrits dans le dossier d'habilitation de la Licence Professionnelle BEPCB et seront les suivantes :

- Un rapport sur les périodes d'activités en entreprise avec une soutenance orale à la fin de la formation (septembre) correspondant à l'UE7 (période en entreprise)
- Une soutenance orale du Projet tuteuré correspondant à l'UE9 (projet). Elle aura lieu en cours d'année (février) avec une partie en anglais. Cette soutenance est un point d'étape du projet en entreprise sur l'année universitaire.
- Un rapport écrit papier ou électronique sera produit et rendu sur le projet tuteuré (UE9) et la période en entreprise (UE7).

La définition de ce contenu sera faite en concertation avec le tuteur académique et le tuteur entreprise de manière à rendre adéquat le processus de formation avec l'activité du service dans lequel l'apprenti est impliqué.

Coût pour l'année universitaire 2019-2020

La formation en établissement de formation comprend 500 heures d'enseignements et est prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) de la branche professionnelle de l'entreprise.

Le CFA FORMASUP'AUVERGNE assure la gestion administrative et collecte la part quota de la taxe d'apprentissage dédiée au financement de la formation par apprentissage :

CFA FORMASUP'AUVERGNE – 91 Bd Jean-Baptiste Dumas – 63000 CLERMONT –FERRAND

☎ 04 73 31 81 14

💻 contact@formasup-auvergne.fr

Formation assurée par :

IUT d'ALLIER – Avenue Aristide Briand – CS 82235 – 03101 MONTLUÇON Cedex

Contact : Pôle Entreprise

☎ 04 70 02 20 29/04 70 02 20 10 –

💻 pole-entreprise.iut-allier@uca.fr

Contact formation :

Christophe VERHAEGE ☎ 04 70 02 20 67 💻 christophe.verhaege@uca.fr